Charte d'engagement des parents / responsables légaux au CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est un espace d'apprentissage de la citoyenneté, de l'engagement et de la responsabilité.

Afin que chaque jeune conseiller puisse vivre pleinement cette expérience, la participation et l'accompagnement des parents sont essentiels.

En tant que parent d'un(e) élue(e) au CMJ, je m'engage à :

- ✓ **Accompagner mon enfant dans toute la durée de son mandat**
 - Faciliter sa présence aux réunions, ateliers, manifestations et commémorations organisées dans le cadre du CMJ.
 - Respecter le calendrier des rencontres et aider à organiser ses déplacements si nécessaire
- ✓ **Encourager son investissement :**
 - Soutenir son implication dans les projets et actions menés par le CMJ
 - Valoriser ses initiatives et l'aider à tenir ses engagements
- ✓ **Favoriser son assiduité et son sérieux :**
 - Rappeler à mon enfant que son rôle d'élu implique des responsabilités envers ses camarades et la collectivité
 - Être attentif(ve) à ce qu'il participe activement aux activités prévues
- ✓ **Collaborer avec la commune :**
 - Informer en cas d'empêchement exceptionnel ou d'absence prévue.
 - Mon numéro de téléphone sera communiqué aux élus référents gerant l'organisation du CMJ si mon enfant est élu.

Signature des représentants légaux

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20261015-DE2026-74-DE
Date de réception préfecture : 02/11/2026